



4 rue des Granges - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 81 02 77  
@mail : [clubalpinfr.besancon@gmail.com](mailto:clubalpinfr.besancon@gmail.com)

### Comité Directeur

**Mardi 5 novembre 2019 à 19 H 40**

**Présents :** F TONON, J CHOUTEAU, Y PETIT, AC MURATI, C BOUVERESSE, C WERTHEIMER, B LIMARE, JP GENOUD, C TISSERANT E GUIGNARD, M TOLO, J BRAVO.

**Absents:** P BARBUT, JM LORNET, C POL BODETTO

**Excusés :** Hervé FAGARD (procuration Jean-Paul Genoud) Maxime PEPIN (procuration Claude Bouveresse) Erwan LE BARBU (procuration Jacques BRAVO) P PESCAY, P ROUSSELOT .

### 1 – Infos de la fédération

#### Représentation du club alpin Besançon aux AG externes

- AG nationale FFCAM vers mi janvier (WE du poudres et peaux 25 & 26 JANVIER 2020) à Tours : Maxime PEPIN représentera le club (Evelyne GUIGNARD décision à venir).
- AG régionale le 7/12 à Dole (lendemain AG Besançon) M PEPIN représentera le club (accompagné par Benjamin LIMARE et Evelyne GUIGNARD, membres du comité directeur du Comité Régional).
- Congrès FFCAM à Grenoble le 9 et 10/11 (we du TUB). Il a été proposé à F Tonon d'animer l'atelier ayant comme thème le bénévolat. F Tonon s'est excusée car elle sera au TUB. Elle a proposé à E Guignard de la remplacer : décision à venir.

**Communication du président de la FFCAM** sur la très forte réduction à venir des conseillers techniques FFCAM : de 5 ils passeront bientôt à 2 (3 postes non remplacés dont 1 départ en retraite). Demande en local si possibilité de soutien politique. F Tonon rédige un courrier au nom du club Alpin Besançon à M Groperrin (sénateur).

**Courriers aux députés** (Fannette Charvier et Eric Alauzet) en soutien au C.R.O.S.

**Actualité T.U.B.** l'arrêté municipal de la ville de Besançon interdisant l'accès du public aux forêts de l'ensemble des collines bisontines (pour cause de fragilisation des arbres du domaine forestier) paru mercredi 31/10/2019 remettait fortement en cause la réalisation du T.U.B.

Suite aux différentes actions menées (évolution du tracé en fonction des conditions, intervention de la présidente auprès du directeur du cabinet du maire, réunions avec la Direction des Sports et la Direction des Espaces Verts, gros travail de sécurisation de la part des Espaces Verts) le T.U.B. aura bien lieu ! La mairie demande au Club faire signer un engagement individuel à chaque participant l'informant des risques dans ces zones contre remise de son dossard.

C'est un gros soulagement pour toute l'équipe d'organisation qui, une fois de plus, s'est investie à fond dans la préparation de cet événement.



**Enquête nationale** de la FFCAM pour le club de Besançon : M Pépin (vice président en charge des activités et responsable de la commission escalade) et F Tonon ont fait une première réponse. Cette enquête concerne les formations et recueille notre avis sur les livrets. E Guignard contacte les encadrants formateurs pour synthétiser les réponses.

## **2 – Les règles de remboursement des frais d'encadrement (encadrants et co-encadrants)**

Destiné à tous les encadrants et co-encadrants . Avis de la commission randonnée. Propositions du Bureau :

1. Essai sur une période à définir (1 an par exemple avec possibilité de révision des modalités de remboursements à l'issue de la période) ;
2. Centralisation par chaque responsable de commission qui valide les demandes et les envois périodiquement (par exemple tous les semestres) au trésorier ;
3. Remboursement sur la base de la demande de remboursement ( si les cadres ne souhaitent pas bénéficier de ce remboursement ils ne le demandent pas à leur responsable de commission) ;
4. Pas de remboursement ni des nuitées ni des repas ;
5. Remboursement des frais kilométriques à 7 centimes du kilomètre dans la limite plafonnée de 300 km aller soit 600 km aller et retour. Tout déplacement induisant plus de distance ne bénéficiera d'aucun remboursement. Pas de plancher de distance : tout déplacement en voiture (même 5 km par exemple), est ouvert à un remboursement

Lecture de l'avis de Hervé FAGARD : Je suggère que ce remboursement porte prioritairement sur les frais d'hébergement et restauration (dans le cas d'une demi-pension), car il est facile de produire des justificatifs ayant une valeur comptable (facture de l'hébergeur). Les frais de transport pourraient aussi être pris en charge, en précisant les justificatifs nécessaires.

Vote : La proposition de ne prendre en charge que le remboursement des frais kilométriques est retenue pour une période de test de six mois à compter d'avril 2020.

Précision : les cadres du comité directeur ne participent pas au vote de cette proposition.

Résultats du vote : 2 abstentions 4 pour 0 contre

## **3 – Dotation aux encadrants (veste Décathlon)**

Veste à 60€ présentée par Florence avec possibilité de réduction de 20% par Décathlon Pontarlier + 11 € de marque club et prénom soit 59 € la veste.

Il sera proposé à chaque cadre que le club participe à hauteur de 39 € à l'achat de ces vestes (soit un achat par les cadres de cette veste pour 20€).

Vote : La proposition est retenue et sera proposée aux cadres intéressés.



4 rue des Granges - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 81 02 77  
@mail : [clubalpinfr.besancon@gmail.com](mailto:clubalpinfr.besancon@gmail.com)

Précision : les cadres du comité directeur ne participeront pas au vote de cette proposition.

Résultat du vote : 2 abstentions, 1 contre, 3 pour

#### **4 - le budget déménagement et aménagement**

JP Genoud propose un budget de 10 k€ pour le déménagement dont 3k€ ont déjà été provisionnés. Le budget restant sera étalé sur la durée du bail. Cette provision au budget est adoptée par le Comité Directeur.

#### **5 - Réflexions sur l'agencement des futurs locaux**

La première pièce accessible depuis l'accueil serait la bibliothèque. La suivante (plus sombre) serait le bureau administratif.

Prévoir l'achat d'un frigo neuf pour la kitchenette

Agencement du boxe de stockage à prévoir : pour y stocker les archives et les matériels de « cuisine » (thermos, verres,). Prévoir une mezzanine avec escalier vu la très grande hauteur sous plafond et des rayonnages pour tout le matériel « bourse aux skis ».

Aménagement de la salle de matériel si la mairie est d'accord. Le photocopieur irait dans le bureau et non plus à l'accueil.

Visite des locaux, repérage : vendredi 8 novembre (Claude Bouveresse, Jacques Bravo et Florence Tonon).

Proposition de commission déménagement pour définir dans le détail ce qu'il faudra faire après l'AG du 6/12 : JM Roland, P Toullec Merten, C Bouveresse, F Tonon

#### **6 - Présentation du projet de bilan de l'exercice 2018/2019 par le Trésorier JP GENOUD**

Projet d'exercice excédentaire de 550€

Dont des dépenses principales : 3100 € de matériel, 4800€ de formation, 850€ d'école d'aventure, confection du bulletin : 2203€ - Sécurité et formations : 4802€ -



Recettes avec notamment les subventions du comité régional : 750 € pour le week-end découverte et 1000€ pour le matériel- La bourse aux skis : 3269 € – Prêt de matériel 2727€ - Trail : 4625€ - Topo Montfaucon : 1484€ -

### **7- Prochaine assemblée générale :**

- Animation en avant première : proposition est faite d'assurer la première partie avec la projection de photos prises lors du stage de cet été « photographe le paysage en montagne ». En attente de confirmation ...
- Organisation du buffet : proposition de sous-traiter avec une association ; contact pris par Evelyne Guignard ; en attente de réponse...

### **8 – Bulletin :**

C WERTHEIMER propose de réaliser un reportage photos des locaux actuels pour en avoir des souvenirs pour le futur bulletin.

Quelques observations sont abordées sur le dernier bulletin. Aucune remarque négative n'a été entendue à ce jour, au contraire. Christophe aborde plutôt le côté technique de la réalisation qui demande un très long et gros travail.

Il conviendrait de :

- renforcer la commission.
- Améliorer la planification et la gestion du temps : anticiper la mise en route de la création du bulletin vers le mois de mai , avec un rétro-planning des actions bien établi et précis.
- Production de textes : préciser un cahier des charges sur les textes et les articles à y inclure.
- Financement du bulletin : avoir une réflexion sur la publicité des annonceurs, démarchage, nombres, prix des annonces etc..

Yves PETIT aborde la question de la page Facebook du club qui mériterait d'être plus alimentée car l'information y est plus rapide et très regardée par un grand nombre de personnes.

Jacques CHOUTEAU annonce un chiffre sans cesse en augmentation des visites sur le site.

### **9. Questions diverses**

Pas de questions diverses.

### **Date prochain comité directeur**

(Mardi 7 janvier bureau à 19 heures)

Lundi 13 janvier 2020 à 19 heures Comité Directeur



4 rue des Granges - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 81 02 77  
@mail : [clubalpinfr.besancon@gmail.com](mailto:clubalpinfr.besancon@gmail.com)

La Présidente,  
Florence Tonon

Le secrétaire Général